



Le secteur vacances de  
la ligue de  
l'enseignement  
un avenir par l'éducation populaire

ÉTÉ 2021

Dernière  
mise à jour  
Le 08/12/2020

RIXHEIM  
HAUT-RHIN (68)

**STREET ART FACTORY**  
14 - 17 ANS

REF : 067 019 002

VACANCES POUR TOUS  
21 RUE SAINT FARGEAU – CS 72021 75989 PARIS CEDEX 20  
UFOVAL : Ministère Jeunesse et Sports  
CGOL/LFEEP : AG.075.95.0063 - CGOL : Utilité publique – décret du 31.05.1930

**Centre Sportif SREG**

**05 chemin du Brunstatt  
68170 RIXHEIM**



## RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers en rendez-vous sur place sont attendus le 1<sup>er</sup> jour vers 16h00 et seront repris le dernier jour vers 16h00 (les horaires seront confirmés sur la convocation départ).

## TRANSPORT

**Depuis Metz – Nancy – Epinal – Reims - Paris** : en train jusqu'à Strasbourg, puis en car jusque Rixheim.

**Depuis Strasbourg et Colmar** : en car jusque Rixheim

**Depuis Dijon – Besançon – Montbéliard / Belfort – Lyon** : en train jusque Mulhouse, puis en car jusque Rixheim.

## PREMIER ET DERNIER REPAS PRIS EN CHARGE PAR VACANCES POUR TOUS

**Premier repas inclus** : Goûter du 1<sup>er</sup> jour - **Dernier repas inclus** : Goûter du dernier jour

### ► Situation géographique :

Située au sud du Haut Rhin, à quelques kilomètres de Mulhouse et à 20km de Bâle, la Ville de Rixheim constitue la 4ème commune de l'agglomération mulhousienne et fait bénéficier à ses habitants d'un cadre privilégié au cœur de la région des Trois Frontières.

### ► Cadre de vie :

Hébergement à proximité immédiate d'un grand complexe sportif, situé à l'extérieur de la ville en bordure de forêt. Le centre est accessible en transport en commun depuis et jusqu'au centre-ville de Mulhouse.

Les jeunes pourront profiter du grand gymnase, des diverses salles d'activités, du dojo et des vastes espaces extérieurs pour découvrir les différents arts de rue, pour préparer leur numéro et pour les moments de détente.

**Hébergement sous marabouts**, grandes tentes de 8, avec lits intégrés.  
Sanitaires du complexe sportif, adaptés et individuels pour une totale intimité des jeunes.

Restauration préparée sur place grâce aux cuisines du complexe sportif, par un cuisinier.

**Effectif : 24 jeunes maximum**

## ACTIVITES

► Ce séjour a été construit en partenariat avec « **Scènes de Rue** », le festival des Arts de Rue de Mulhouse. Le festival offre des opportunités de monstration à de jeunes artistes, propose à d'autres d'expérimenter l'espace public comme lieu de représentation et positionne le festival comme un évènement précurseur.

► Durant les premiers jours du séjour, les jeunes **vont pouvoir découvrir un certain nombre d'arts de rue**, grâce à des professionnels qui viendront sur le centre de vacances : arts du cirque, danse, théâtre, graff ... Ils pourront tester tous ces différents arts tous ensemble, afin de voir ce qui pourrait le mieux leur correspondre. Ils **prépareront ensuite un ou plusieurs numéros**, seul ou en groupe, qu'ils travailleront durant plusieurs jours afin de pouvoir le représenter à la fin du séjour.

► En parallèle à cette préparation de numéro, les jeunes iront seront invités à visiter des lieux de la vie culturelle mulhousienne et à aller à **la rencontre des tous les professionnels du monde du spectacle** travaillant dans ces lieux, **à la rencontre des organisateurs et de bénévoles** du festival afin de les sensibiliser à l'absolue nécessité du bénévolat pour que vivent des événements culturels. Selon la disponibilité des uns et des autres, les jeunes auront peut-être l'occasion également **d'aller à la rencontre des artistes !**

► Enfin, les jeunes pourront **assister aux premiers jours de festival**, afin de profiter de l'ambiance et pourront **représenter publiquement dans le cadre du festival les numéros** qu'ils auront travaillés durant le séjour de vacances ! Cette découverte d'un festival se fera en toute sécurité, **l'équipe d'animation sera renforcée le jour-là** pour accompagner les jeunes dans les meilleures conditions !

► Autres activités possibles : visites de Mulhouse, , jeux sportifs et animations, soirée à thème ... les jeunes seront associés à la construction de ce programme.

### ► Equipe d'encadrement

- Un / Une directeur / directrice titulaire du brevet d'aptitude à la fonction de directeur (BAFD) : il / elle orchestre son équipe d'animation, s'assure du bon fonctionnement du séjour, réunit chaque soir son équipe pour échanger sur le déroulement de la journée écoulée et préparer les activités du lendemain.
- Des animateurs ou animatrices titulaires du brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA) par tranche de 8 ou 10 enfants, en l'occurrence 3 animateurs.trices pour ce séjour.
- Un ou une assistante sanitaire en charge du suivi des traitements médicaux et plus globalement de la santé des jeunes.

### ► Vie collective :

Par la pratique des activités prévues, les animateurs favoriseront pour chaque jeune : la prise de responsabilités, l'apprentissage de l'autonomie en fonction de ses possibilités, le plaisir, la découverte du milieu naturel et des traditions locales.

Ils s'efforceront d'organiser la vie quotidienne afin qu'elle respecte les besoins de chaque jeune : sommeil, alimentation, hygiène.

A la fois lieu de personnalisation et de socialisation, le centre de vacances de RIXHEIM offre :

- Une structure adaptée à chaque âge présentant **les meilleures conditions de sécurité et de santé**.
- Des formes d'activités qui répondent à la fois aux nécessités de la prise en charge des jeunes et à leurs souhaits de découverte
- Des modes d'organisation et d'animation favorisant l'expression et la création.

**ATTENTION !** Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

### ► Alimentation

L'équilibre alimentaire, la qualité et la quantité des repas, la découverte de la gastronomie régionale, le plaisir de manger et de partager sont pour nous des objectifs essentiels.

Notre restauration doit assurer le principe de santé et d'hygiène alimentaire tout en étant compatible avec la demande des personnes qui ne désirent pas manger certains aliments en raison de croyances religieuses, par convictions personnelles ou pour toutes autres raisons.

Les régimes alimentaires médicaux ou allergènes sont respectés en conformité avec le certificat médical.

### ► Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Lors de ce séjour, nos animateurs tenteront de mettre en place **un blog** dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

La communication avec les familles, à travers l'alimentation de ce blog, est une priorité pour notre association, nous y sommes extrêmement attentifs. Toutefois, nous vous rappelons que notre équipe d'animation encadre les jeunes du matin au soir, et ne peuvent donc alimenter le blog à chaque instant de la journée. De même, nous vous rappelons que la présence ou non d'un jeune sur une série de photos n'est dû qu'au hasard, et en aucun un choix de notre part.

**Nous vous remercions de votre compréhension.**

### ► Trousseau :

Pour constituer le trousseau de votre enfant, reportez-vous à la fiche trousseau fournie en même temps que le dossier de voyage ; à partir de 12 ans, le jeune a la responsabilité de son trousseau, et aucun contrôle n'est effectué.

### Nous insistons particulièrement sur la nécessité de prévoir :

- Chapeau et lunettes de soleil, crème solaire protectrice
- **Un sac de couchage**
- **Une paire de chaussures de sports pour l'intérieur**
- **Des vêtements adaptés à la pratique des arts de rue (vêtements souples, ne craignant pas d'être salis...)**
- **Une gourde** avec le prénom et le nom du jeune dessus, cela évitera la consommation anti-écologique de bouteilles en plastiques !

### ► Lavage du linge :

Tout le linge et les affaires personnelles devront être marqués au nom de l'enfant (marqueur indélébile ou bande cousue) : **nous prévoyons une lessive durant le séjour**. Merci d'éviter les vêtements de valeur.

### ► Argent de poche :

A discrétion de la famille. Les jeunes ne manquent de rien au centre, il n'est donc pas nécessaire de leur donner d'importantes sommes d'argent. Néanmoins 20€ nous semble être une somme suffisante pour la durée du séjour. Placer la somme dans une enveloppe plutôt que dans un portefeuille ? Sur place, l'équipe prendra en charge, avec le jeune, la gestion de cet argent.

### ► Santé :

La **fiche administrative et sanitaire** doit être complétée avec précision. **Elle est obligatoire, ainsi que la photocopie des pages de vaccination à jour du carnet de santé du jeune, ou d'une attestation d'un médecin certifiant que le jeune est bien à jour de ses vaccins.**

N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles **AVANT LE SEJOUR** (allergies, régime alimentaire, traitement médicaux ...). L'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de tous.

**Pour tous les traitements médicaux en cours, un double de l'ordonnance du médecin est exigé, ainsi que les médicaments en quantité suffisante, pour que le jeune puisse poursuivre son traitement**

### ► Frais médicaux :

Le centre de vacances avance les frais médicaux immédiats. Nous vous demanderons de nous rembourser cette avance (sauf si vous bénéficiez de la CMU-fournir l'attestation), puis sur présentation des feuilles de soin, la Caisse de Sécurité Sociale ou votre Mutuelle, vous remboursera.

### ► Utilisation du téléphone mobile :

Selon les règles mises en place par l'équipe d'encadrement. Cependant, nous insistons sur le fait que l'usage abusif du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances. Nous conseillons aux jeunes de ne pas emporter de téléphone mobile pendant leur séjour.

## ► **Objet de valeur :**

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, CD, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

**Attention : les vols, dégradations ou pertes de tout objet de valeurs ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.**

## ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.  
En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

## DOCUMENTS OBLIGATOIRES A REMETTRE AU PLUS TARD LE JOUR DU DEPART

- la fiche sanitaire complétée et signée (Attention cette fiche doit nous être transmise en amont du séjour en cas de besoins spécifiques du jeune concernant son accueil)
- la photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à joindre à la fiche sanitaire)
- l'autorisation au droit à l'image
- la photocopie des pages du carnet de vaccination ou un certificat médical de vaccination à jour

**EN CAS DE MANQUEMENT D'UN DE CES DOCUMENTS,  
LE JEUNE PEUT SE VOIR REFUSER LE DEPART LE JOUR J**

Bon séjour avec Vacances Pour Tous !

# AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e : .....

Représentant/e légal de l'enfant : .....

Demeurant : .....

.....

Inscrit/e sur le séjour .....

du.....au.....

**autorise** - **n'autorise pas** (rayer la mention inutile)

L'équipe d'animation du séjour et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du centre de vacances, VACANCES POUR TOUS :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances Pour Tous).

Fait à .....

Signature du représentant légal

Le .....